## Communication au public Renseignements importants en matière d'innocuité approuvés par Santé Canada concernant Infanrix Hexa®



Le 2 novembre 2012

Objet: Rappel volontaire du lot A21CB242A du vaccin Infanrix Hexa®

de GlaxoSmithKline (GSK) en raison d'un risque de

contamination

GlaxoSmithKline, en consultation avec Santé Canada, désire vous faire part de sa décision de rappeler volontairement un lot (A21CB242A) du vaccin Infanrix Hexa® en raison d'une contamination décelée dans le milieu où les composants utilisés pour préparer le vaccin rappelé ont été entreposés. Aucune contamination n'a été décelée dans le vaccin.

- Le présent rappel est une mesure de précaution.
- Aucune contamination n'a été décelée dans le vaccin.
- Aucun effet indésirable signalé ne semble être lié aux motifs du rappel.

Infanrix Hexa<sup>®</sup> est un vaccin administré aux enfants pour les protéger contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite (polio) et l'infection à *Haemophilus influenzae* de type b. La vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre ces maladies.

À l'heure actuelle, Infanrix Hexa<sup>®</sup> n'est offert que dans le cadre de programmes de vaccination en Colombie-Britannique et au Yukon.

De récentes analyses ont permis de déceler une contamination dans le milieu où un des composants de ce lot a été entreposé.

Une recherche effectuée dans la base de données mondiale de GSK sur l'innocuité n'a pas relevé d'effet indésirable signalé pouvant être lié à une contamination. GSK a choisi de procéder volontairement au rappel de ce lot par mesure de précaution.

GlaxoSmithKline a fait parvenir une lettre aux professionnels de la santé pour les informer de ce rappel. Vous pouvez trouver ces renseignements sur le site Web canadien de GlaxoSmithKline (www.gsk.ca) ou sur le site Web de Santé Canada.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements concernant le vaccin Infanrix Hexa<sup>®</sup>, veuillez communiquer avec votre professionnel de la santé.

Les médias sont priés de s'adresser au service des Communications de GlaxoSmithKline au 905-819-3363.

GSK regrette sincèrement cette situation et travaillera en étroite collaboration avec les autorités en matière de santé pour ne pas nuire au calendrier de vaccination des enfants.

La gestion des événements indésirables liés à un produit de santé commercialisé dépend de leur déclaration par les professionnels de la santé et les consommateurs. Les taux de déclaration calculés à partir des événements indésirables signalés de façon spontanée après la mise en marché des produits de santé sous-estiment généralement les risques associés aux traitements avec ces produits de santé. Tout événement indésirable grave ou imprévu chez les patients recevant Infanrix Hexa<sup>®</sup> doit être signalé à GSK ou votre centre de santé local, aux adresses suivantes :

GlaxoSmithKline Inc. 7333 Mississauga Road Mississauga (Ontario) L5N 6L4

Tél.: 1-800-387-7374

## Comment déclarer un effet secondaire présumé suivant l'immunisation :

Si vous présentez un effet secondaire suivant l'immunisation, veuillez demander à votre médecin, votre infirmière ou votre pharmacien de remplir le Formulaire de rapport des effets secondaires suivant l'immunisation (ESSI).

On peut obtenir le <u>Formulaire de rapport des effets secondaires suivant l'immunisation</u> (http://www.phac-aspc.gc.ca/im/aefi-form-fra.php)et les <u>lignes directrices</u> (http://www.phac-aspc.gc.ca/im/aefi\_guide/index-fra.php) sur le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada ou dans le *Compendium canadien des produits et spécialités pharmaceutiques.* 

Si vous avez des questions ou si vous avez de la difficulté à contacter votre département de santé local, veuillez contacter la Section de la sécurité des vaccins à l'Agence de la santé publique du Canada à :

Téléphone: 613-954-5590, 1-866-844-0018 Télécopieur: 613-954-9874, 1-866-844-5931

Sincèrement,

## original signé par

Glenn Crater, M.D. Vice-président, Division médicale et chef de la direction médicale GlaxoSmithKline Inc.

# Contacts provinciaux/territoriaux pour le formulaire de rapport d'effets secondaires suivant l'immunisation

#### **Alberta**

Ministère de la Santé de l'Alberta Contrôle et prévention des maladies Programme d'immunisation 10025 avenue Jasper, Nord-Ouest

Case postale 1360

Edmonton (Alberta) T5J 2N3 Téléphone : 780 415-2824

Site Web: <a href="http://www.albertahealthservices.ca/">http://www.albertahealthservices.ca/</a>

#### Colombie-Britannique

Colombie-Britannique pour le contrôle des maladies

Services épidémiologiques 655 Ouest 12<sup>e</sup> Avenue

Vancouver (Colombie-Britannique) V5Z 4R4

Téléphone: 604 707-2517 Télécopieur: 604 707-2515 Site Web: www.bccdc.ca

#### Manitoba

Ministère de la Santé du Manitoba

Direction générale du contrôle des maladies infectieuses

4<sup>e</sup> étage -300 rue Carlton Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9 Téléphone : 204 788-6737 Télécopieur : 204 948-3044

Site Web: http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/docs/aefi form.pdf

#### **Nouveau-Brunswick**

Lutte contre les maladies transmissibles (LCMT)

Bureau du médecin hygiéniste en chef (Santé publique)

Ministère de la Santé Place HSBC, Étage: 2 520 rue King Case postale 5100

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G8

Le numéro du bureau principal LCMT : 506 444-3044

Site Web: <a href="http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc.html">http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc.html</a>

#### **Terre-Neuve et Labrador**

Santé publique

Ministère de la santé et des services communautaires

Case postale 8700

St. John's (Terre-Neuve et Labrador) A1B 4J6 Téléphone : 709 729-5019, 709 729-0115

Télécopieur: 709 729-0730

Site Web: http://www.health.gov.nl.ca/health/publichealth/cdc/immunizations.html

#### Nouvelle-Écosse

Ministère de la Santé et bien-être de la Nouvelle-Écosse

Summit Place, 6<sup>e</sup> étage 1601, rue Lower Water Case postale 487

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2R7 Téléphone : 902 424-8160 Télécopieur : 902 424-0550

Site Web: http://www.gov.ns.ca/hpp/cdpc/

#### **Territoires du Nord-Ouest**

Bureau du médecin-hygiéniste en chef Ministère de la santé et des services sociaux

Case postale 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

Téléphone : 867 920-8646 Télécopieur : 867 873-0442

Site Web: <a href="http://www.hlthss.gov.nt.ca/fr/default.html">http://www.hlthss.gov.nt.ca/fr/default.html</a>

#### Nunavut

Bureau du médecin-hygiéniste en chef Ministère de la santé et des services sociaux Case postale 1000, Station 1000

Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 Téléphone : 867 975-5700 Télécopieur : 867 979-3190

#### Ontario

Faites parvenir tous les formulaires à votre Centre de santé publique local. On peut trouver les renseignements des personnes contact de chacun des centres de santé sur la page Web suivante : <a href="http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/contactf/phuf/phuloc\_mnf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/contactf/phuf/phuloc\_mnf.html</a>

Téléphone : Ligne info Santé publique : 1-866-532-3161

ATS: 1-800-387-5559

### Île-du-Prince-Édouard

Bureau du médecin-hygiéniste en chef Ministère de la santé et bien-être

Case postale 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Téléphone: 902 368-4996 Télécopieur: 902 620-3354

Site Web: <a href="http://www.gov.pe.ca/health/index.php3">http://www.gov.pe.ca/health/index.php3</a>

## Québec

Téléphone : Contactez Info Santé de votre région Site Web : <a href="https://www.msss.gouv.qc.ca/vaccination">www.msss.gouv.qc.ca/vaccination</a>

#### Saskatchewan

Santé Saskatchewan

Direction générale de la santé de la population

3475, rue Albert

Regina (Saskatchewan) S4S 6X6 Téléphone : 1-800-667-7766

Site Web: http://www.health.gov.sk.ca/

## Yukon

Directeur/Directrice du programme des vaccins Gouvernement du territoire du Yukon Santé et Affaires sociales du Yukon #2, rue Hospital

Whitehorse (Yukon) Y1A 3H8
Téléphone: 867 667-8330
Site Web: http://www.hss.gov.yk.ca/fr/